



COMMUNE DE

B O U L T

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

5.3. Périmètre à l'intérieur duquel s'applique le droit de préemption urbain

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

P i è c e n ° 5.3

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 24 mai 2012

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 28 janvier 2013

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules Djidjer - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr



Agencede BESANCON
Tél : 03.81.83.53.29
initiativead25@orange.fr

Plan cadastral actualisé le : 29 juin 2009

